SCOT LITTORAL SUD

LAROQUE DES ALBERES
20 MARS 2023
COURRIER ARRIVÉ
N°.....

D'

Antoine PARRA
Président du Syndicat Mixte du SCOT Littoral Sud

A

Monsieur Christian NAUTÉ
Maire de Laroque des Albères
Hôtel de Ville
18 rue Dr Raymond Carbonneil
66740 LAROQUE DES ALBERES

ARGELÈS-SUR-MER, le 08 mars 2023

Nos références : AP/MPT – 2023-062

Objet : Avis sur Modification Simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Laroque des Albères.

Monsieur le Maire,

Par courrier notifié le 08 février 2023, vous avez sollicité le Syndicat Mixte du SCOT pour avis sur le projet de modification simplifiée n°1 de votre Plan Local d'Urbanisme.

L'objet de cette procédure concerne :

- La suppression de l'Emplacement Réservé (ER) n°12 dédié à l'aménagement d'une retenue d'eau ;
- L'ajout une disposition relative au stationnement dans le règlement écrit du secteur UBc.

Ainsi, après analyse des pièces transmises, je vous informe que le syndicat Mixte du SCOT émet un avis favorable sur le projet tel que présenté.

Mes services restent à votre disposition, pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Antoine PARRA
Président,

SYNDICAT MIXTE DU SCOT LITTORAL SUD

REPUBLIQUE FRANCAISE
SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT) LITTORAL SUD
3 Impasse de Charlemagne – 66700 – ARGELES-SUR-MER - Tel. 04 68 81 63 77 – Fax. 04 68 95 92 78
http://www.scot-littoralsud.fr/ contact : scotlittoralsud@gmail.com